

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix-Tourcoing et de la Région

ABONNEMENTS

Word et département	1 an	100 fr.
Word et département	6 mois	60 fr.
Word et département	3 mois	35 fr.
Word et département	1 an	100 fr.
Autres départements	1 an	110 fr.
Autres départements	6 mois	70 fr.
Autres départements	3 mois	40 fr.
Autres départements	1 an	110 fr.

Compte chèques postaux
Lille 87 à Roubaix

Un discours radiodiffusé de M. Paul Reynaud

LE MAL QUI NOUS GUETTE, C'EST CELUI DE LA HAUSSE DES PRIX

Un seul remède : restreindre la consommation et accroître la production



M. Paul Reynaud devant le micro.

LES RESTRICTIONS

PARIS, 29 FÉVRIER (Minuit). — La France est entrée jeudi dans l'ère des restrictions. Le dernier Conseil des ministres a pris d'importantes décisions qui tendent à rétablir l'équilibre économique de notre pays, équilibre rompu par la guerre.

Il est essentiel, en effet, que cet équilibre soit rétabli. Si la France continue de produire moins, tout en consommant davantage, elle ne pourra maintenir la valeur de sa monnaie; elle ira à la ruine et, en temps de guerre, ce mot serait synonyme de défaite.

Qui donc émet ces aphorismes peu réjouissants ? M. Paul Reynaud, ministre des finances, lui-même, qui, dans une allocution radiodiffusée, où il a commenté les décrets pris le matin, a défini hier ce que devait être — ce que sera — notre économie de guerre.

Un des mérites de M. Paul Reynaud est de savoir faire sentir à tous les esprits le jeu subtil des lois économiques. Il a l'art d'expliquer l'enchaînement des faits et des causes. En évoquant les mesures de restriction imposées aux Français, il a montré qu'elles se rattachaient toutes à ce principe : il faut restreindre la consommation et augmenter la production. Il ne se préoccupe pas de savoir si ces vérités fâcheuses certains esprits, car il estime qu'on doit la vérité à la France et que c'est en la lui disant qu'on parviendra à rassembler toutes ses énergies.

Restreindre la consommation, cela consistera à distribuer des cartes de rationnement, en premier lieu des cartes de pain, à ajouter des féves à la farine panifiable, à instituer des jours sans gâteaux et

des jours sans alcool, à réduire la quantité d'essence distribuée aux particuliers.

Augmenter la production, cela consistera à aider les agriculteurs, à accroître leur nombre, à mettre un terme à l'exode vers l'usine, à diminuer le prix des engrais, des machines agricoles, à favoriser la main-d'œuvre féminine et même à l'organiser.

C'est par ce double effort que la France pourra rétablir son équilibre économique, sauver son trésor de guerre et remporter la victoire.

René ROUSSEAU.

M. Paul Reynaud, ministre des finances, a prononcé jeudi soir, à la radio, l'allocution suivante :

Ce matin, le président de la République a signé ce qu'on est convenu d'appeler un train de décrets-lois.

Pourquoi ces décrets-lois ? Que contiennent-ils ? Ils sont destinés à agir sur l'économie et sur les finances du pays.

Au début de la guerre, le 10 septembre dernier, je vous disais que, derrière le front militaire, dont l'importance est vitale, il y a un front économique, financier et monétaire dont l'importance est vitale aussi.

Or, à ce jour, c'est une guerre économique que nous fait l'Allemagne, nous glissons sur une mauvaise pente. Car je vous dis la vérité, en temps de guerre, comme en temps de paix. Rien n'est pire que le faux optimisme qui dissout les énergies.

L'évolution de la situation financière est excellente.

Les finances d'abord. Parlant l'autre jour, aux anciens combattants, je leur disais l'évolution satisfaisante de notre situation financière, depuis le début de la guerre : Les souscriptions sans cesse croissantes aux bons, qui dépassent déjà huit milliards

LE GOUVERNEMENT A PRIS DES DÉCRETS-LOIS RELATIFS :

- à la distribution des cartes de rationnement,
- à la consommation des produits pétroliers,
- à la production agricole,
- à la main-d'œuvre féminine,
- au gaspillage dans les administrations.

par mois, l'accroissement des dépôts dans les caisses d'épargne, l'excellent soutien, le redoublement du franc sur le marché libre de New-York.

Si nous produisons moins, nous consommons autant qu'avant la guerre.

La hausse des prix. Il faut bien comprendre d'où vient le mal et ce veut le combattre.

Regardons les faits. Deux faits dominent tout depuis la guerre. Premier fait : la France produit moins. Deuxième fait : la France consomme autant.

La France produit moins parce qu'elle a cinq millions d'hommes mobilisés, les plus jeunes, les plus forts. Elle produit moins parce qu'une grande partie de ceux qui restent, une grande partie des machines qui tournent, travaillent pour l'armement. Or, ces hommes et ces machines, ne produisent rien d'utile, rien pour nous nourrir, pour nous vêtir, pour nous chauffer.

Par contre, si nous produisons moins, nous consommons autant. C'est pas vrai pour chacun d'entre nous ; mais c'est vrai pour l'ensemble du pays. Si l'on tient compte des immenses besoins de l'armée en nourriture, en vêtements, en transport, la vérité est qu'en total la France consomme autant qu'elle consommait avant la guerre, et, pour certains produits, davantage.

Produire moins et consommer autant, est-ce que cela peut durer ? Cette question, le gouvernement se l'est posée.

C'est à elle que répondent nos décrets-lois. Jusqu'ici, c'est en consommant une partie de nos réserves que nous avons fait face à ce déséquilibre. Nous pouvions le faire, car nous avons des réserves.

Les nouveaux décrets.

Paris, 29 février. — Les ministres se sont réunis à midi en conseil, à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

Le Conseil des ministres a approuvé les décrets-lois suivants :

1^{er} Décret relatif aux dépenses à l'étranger.

2^e Mesures destinées à restreindre la consommation par : a) le rationnement général et la distribution des cartes de rationnement ; b) la réglementation des boulangeries et pâtisseries ; c) la réduction des droits de douane sur les pièces détachées des tracteurs agricoles.

3^e Décret sur les mesures tendant à faciliter l'exportation.

4^e Régime du travail : Règlementation de l'emploi de la main-d'œuvre féminine.

5^e Contrôle et économie. Lutte contre le gaspillage dans les administrations civiles et militaires.

6^e Crédit public et trésorerie : Convention avec la Banque de France.

7^e Décrets divers : sur la réglementation du domaine de l'État, sur les avantages fiscaux en matière immobilière, sur l'octroi de pain d'impôt aux propriétaires d'immeubles ayant subi des pertes de loyer, sur le permis de circulation journalier, pour les taxes au poids et à l'acombrément.

8^e Décret d'ouverture de crédits. D'urgence par un décret sur le contrôle des prix a été communi-

qué. Nous avons pu dans toutes ces réserves. L'armée a pu être ravitaillée. Elle a pu être ravitaillée. Elle a pu être ravitaillée.

Non seulement nous avons pu dans nos réserves intérieures, mais nous avons fait appel à l'étranger. Pour y faire des achats, il a fallu livrer de l'or. Notre encaisse-or a été épuisée. Et elle l'a été très vite.

Quel risque si le gouvernement avait laissé les choses aller ainsi ! On ne peut pas indéfiniment, si la viande sur pied se fait rare en France, se borner à la remplacer par de la viande frigorifiée qu'on paie au collier, c'est-à-dire en or, et faire de même pour toutes les denrées et tous les objets que nous avions l'habitude de consommer en temps de paix et que nous produisons désormais en quantité insuffisante. Vous savez bien ce qui se produirait tôt ou tard.

La hausse des prix a commencé.

Maintenant la hausse des prix a commencé. Moins de choses à acheter, cela provoque inévitablement, automatiquement, la hausse des prix. Voilà la cause profonde de la vie chère. Nous voulons au cœur du sujet.

La hausse des prix, elle a commencé depuis la fin de novembre dernier. Je sais qu'elle aggrave chaque jour. Je voudrais vous dire que de tous les Français celui qu'elle a aggraver le plus depuis trois mois, c'est le ministre des finances.

(Lire la suite page 2.)

La pression russe continue dans l'isthme de Carélie

Depuis le début des hostilités, les troupes soviétiques ont perdu cinq cents avions et près de treize cents chars



De gauche à droite, le vicomte Valeris de Rosière, le chef d'ambulance Tage Elinger et l'infirmière en chef M^{lle} Lucas Naudin, qui dirigent le train sanitaire français en route pour la Finlande. Ph. France-Press (57.820)

Helsinki, 29 février. — Voici le communiqué finlandais : Dans l'isthme de Carélie la pression exercée par l'ennemi a continué au cours de la journée du 28 février entre le golfe de Viborg et Vuokari où les troupes finlandaises se sont retirées, par endroits, sur de nouvelles positions. L'ennemi a subi des pertes très lourdes : quatorze chars d'assaut ont été détruits.

À Taipale, trois violentes attaques soviétiques ont été repoussées. Au nord-est du lac Ladoga les attaques dans la direction de Pitkanen ont été repoussées.

À l'ouest, activité d'artillerie et engagements de patrouilles : quatre chars d'assaut et une auto blindée ont été détruits.

Les opérations militaires.

Après une délibération sur les moyens propres à faire aboutir cette initiative, il a été décidé à l'unanimité des présents, moins trois voix, de déléguer M. Scapini auprès du Président du Conseil pour inviter le gouvernement à appliquer, par décret, les mesures préconisées dans la proposition de loi de M. Miellet et le chanoine Polmann.

Il a approuvé ensuite à l'unanimité moins quatre voix, la proposition de résolution tendant à faire bénéficier les mobilisés père d'un enfant, compris entre les classes 1910 et 1919, d'une bonification de deux classes.

Le groupe des députés anciens combattants, réuni sous la présidence de M. Scapini, a été informé par M. Xavier Vallat de l'état actuel de la procédure de la discussion sur la proposition de M. Miellet, le chanoine Polmann et de nombreux députés, tendant à rendre aux religieux anciens combattants les droits communs aux citoyens français.

Après une délibération sur les moyens propres à faire aboutir cette initiative, il a été décidé à l'unanimité des présents, moins trois voix, de déléguer M. Scapini auprès du Président du Conseil pour inviter le gouvernement à appliquer, par décret, les mesures préconisées dans la proposition de loi de M. Miellet et le chanoine Polmann.

Il a approuvé ensuite à l'unanimité moins quatre voix, la proposition de résolution tendant à faire bénéficier les mobilisés père d'un enfant, compris entre les classes 1910 et 1919, d'une bonification de deux classes.

Le groupe des députés anciens combattants, réuni sous la présidence de M. Scapini, a été informé par M. Xavier Vallat de l'état actuel de la procédure de la discussion sur la proposition de M. Miellet, le chanoine Polmann et de nombreux députés, tendant à rendre aux religieux anciens combattants les droits communs aux citoyens français.

Après une délibération sur les moyens propres à faire aboutir cette initiative, il a été décidé à l'unanimité des présents, moins trois voix, de déléguer M. Scapini auprès du Président du Conseil pour inviter le gouvernement à appliquer, par décret, les mesures préconisées dans la proposition de loi de M. Miellet et le chanoine Polmann.

Il a approuvé ensuite à l'unanimité moins quatre voix, la proposition de résolution tendant à faire bénéficier les mobilisés père d'un enfant, compris entre les classes 1910 et 1919, d'une bonification de deux classes.

Le groupe des députés anciens combattants, réuni sous la présidence de M. Scapini, a été informé par M. Xavier Vallat de l'état actuel de la procédure de la discussion sur la proposition de M. Miellet, le chanoine Polmann et de nombreux députés, tendant à rendre aux religieux anciens combattants les droits communs aux citoyens français.

Après une délibération sur les moyens propres à faire aboutir cette initiative, il a été décidé à l'unanimité des présents, moins trois voix, de déléguer M. Scapini auprès du Président du Conseil pour inviter le gouvernement à appliquer, par décret, les mesures préconisées dans la proposition de loi de M. Miellet et le chanoine Polmann.

Soixante-deux sous-marins allemands ont été détruits ou mis hors de combat

Paris, 29 février. — L'Amirauté du Reich a fait transmettre confidentiellement à la chancellerie du Führer les chiffres suivants des pertes sous-marines allemandes depuis le début de la guerre jusqu'au 15 février.

Quarante-sept sous-marins de combat perdus de l'ion prouée ; Trois sous-marins de ravitaillement perdus ; Six sous-marins de combat ren-

UNE NOUVELLE BATAILLE DANS L'ATLANTIQUE-SUD ?

Les mouvements des navires britanniques peuvent le laisser supposer

Londres, 29 février. — Les rumeurs selon lesquelles un engagement naval est imminent, près de la côte de l'Amérique du Sud, ont repris consistance. On a appris, en effet, que l'escadre britannique de l'Atlantique-Sud s'est rassemblée à proximité de l'estuaire du Rio de la Plata.

Ces nouvelles ont été interprétées par la nouvelle des mouvements des croiseurs anglais « Dorsetshire » et « Hawkins ».

Le « Dorsetshire » a demandé la permission d'entrer dans le port de Montevideo pour 24 heures, mardi. Des stocks de vivres et d'essence ont été commandés, mais jusqu'à présent le navire n'est pas apparu.

« Par contre, le « Hawkins » est arrivé à Montevideo dans les heures extérieures du port. Il a embarqué à son bord, en toute hâte, de l'essence et des vivres, puis il a repris la mer sans que personne n'ait débarqué. Des membres de la Légation de Grande-Bretagne à Montevideo, ont accueilli le croiseur dans une vedette ; on suppose que c'est par ordre. »



Dans un port de l'Ecosse orientale, le roi et la reine d'Angleterre ont rendu visite aux prisonniers anglais recaptés de l'«Altmark» et les ont félicités. Ph. S.A.P.A.R.A. (A.4.361)

Propos de guerre UNE AFFICHE

La belle affiche bordée de rouge à vos éloges, et à votre reconnaissance, s'étale en ce moment sur les murs, attire tous les regards. La composition en est bien venue : en plein océan, posé à l'avant d'un patrouilleur, un marin français dont la silhouette se dessine dans un vigoureux contre-jour, scrute le vaste horizon. Comme texte, trois mots seulement : « Il veille. Soucrivez ! » Et le passant s'arrête devant cette image qui lui parle et le force à réfléchir. C'est elle donc la grande affiche bordée de rouge ?

Entendez la voix impérative de celui qui veille sur vous, sur vos biens, sur tout ce qui vous est cher. Soucrivez !

Soucrivez, pour que la guerre soit moins longue, pour que les souffrances des soldats soient abrégées !

Soucrivez pour hâter la victoire et la paix !

Louis DARTOIS.

Le nouveau ministre de l'information sera désigné prochainement.

Paris, 29 février. — Le nouveau ministre de l'information et de la propagande, sera, selon toute vraisemblance, désigné avant la fin de cette semaine.

Le nom d'un membre actuel du Cabinet, est prononcé avec insistance dans les milieux généralement bien informés. La question se pose de son remplacement à la tête du département qu'il dirige actuellement.

D'après certains bruits, il se pourrait que le plupart de ses services fussent attribués à un ministre technique, non parlementaire, les autres directions étant rattachées à un ministre social.

Ainsi, le nombre des membres du Cabinet ne serait pas augmenté et il n'y aurait qu'une répartition nouvelle des attributions ministérielles.

Les communiqués officiels

Communiqué du 29 février, au matin

Activité des éléments avancés à l'ouest des Vosges. Sur le Rhin, tir de casemates de part et d'autre.

Communiqué du 29 février, au soir

Rien d'important à signaler. Reprise de l'activité aérienne.

Les opérations militaires

La journée de mercredi n'a été marquée par aucun événement digne d'être rapporté, ni sur terre, ni dans les airs. On a enregistré la même activité de patrouilles que de coutume, un peu plus active peut-être dans la région située à l'ouest des Vosges et l'échange de quelques rafales de mitrailleuses de part et d'autre du Rhin.

Dans les airs, le temps nuageux a interdit toute sorte d'importance. L'activité a été presque nulle tout du côté français que du côté allemand. Le seul événement aérien notable est une reconnaissance britannique au-dessus de l'île d'Heligoland survolée par la troisième fois en trois jours par la R.A.F.

L'Allemagne fortifiée sa frontière danoise

Londres, 29 février. — On possède des détails nouveaux sur les ouvrages militaires que l'Allemagne construit près de la frontière danoise.

Fleisburg, en Schleswig, est maintenant une place semi-fortifiée. Un grand nombre de canons de gros calibre y ont été posés et diverses mesures militaires ont été prises. Jusqu'à ce jour, une division stationnée en Schleswig, juste au sud de la frontière danoise, n'a été remplacée par près de cinq à dix mille hommes du corps de service du travail. Il s'agit de Bavarois qui aujourdhui ont été employés à creuser une ligne de tranchées partant de Fleisburg et protégée par des réseaux barbelés. Actuellement, cette ligne s'étendrait sur un kilomètre et demi. L'effectif du corps de service du travail serait bientôt porté à vingt mille hommes.

À Fleisburg même, se trouverait maintenant une grande base d'hydravions et une vaste usine de fabrication de torpilles.

À Copenhague on considère ces ouvrages militaires comme une mesure de précaution qui protègerait l'Allemagne contre l'éventualité d'une attaque par surprise de la part des forces terrestres venant du Nord de la frontière germano-danoise, contre ses aérodromes ou telle autre de ses bases. Mais les tranchées pourraient servir aussi de ligne de départ pour une offensive.



L'effort britannique. De nombreux navires de commerce ont été mis en construction en vue de compenser les pertes subies dans la guerre navale. Ph. S.A.P.A.R.A. (A.4.360)

À la sortie du Conseil des ministres... On reconnaît, de gauche à droite, MM. Campinchi, Duceo, Bonnet, Daladier, Delbos et Chastagnou.